



APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte de l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) :

- un (01) enseignant-chercheur en documentation ;
- un (01) enseignant-chercheur en édition ;
- un (01) enseignant-chercheur en droit de l'information.

Diplômes requis :

- Doctorat, Master en documentation / bibliothéconomie (science de l'information) / droit de l'information (science juridique) ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la même spécialité.

Missions principales :

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques du département et de l'école ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité ;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique du département et de l'école ;
- participer aux activités de service à la communauté ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité :

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection :

- La procédure d'évaluation des candidatures se fait par un examen des dossiers suivi d'un entretien avec les candidats présélectionnés.

.../...

Modalités et Date limite de dépôt :

- Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse <https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le **29 JAN 2025** à 12 heures.

Pièces à fournir

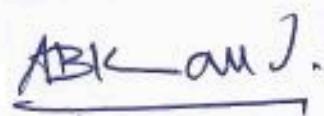
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD;
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat) ;
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement

Fait à Dakar, le **31 DEC. 2025**

Le Recteur



Le Recteur

Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Le Professeur
Alioune Badara KANDJI